**Explication linéaire 3 : “Il était bien nécessaire que je dise quelques mots sur les troubles…” (Forme du contrat social)**

|  |  |
| --- | --- |
| 15101520 | Il était bien nécessaire que je dise quelques mots sur les troubles que cause, dit-on, le décret en faveur des hommes de couleur, dans nos îles. C’est là où la nature frémit d’horreur ; c’est là où la raison et l’humanité, n’ont pas encore touché les âmes endurcies ; c’est là surtout où la division et la discorde agitent leurs habitants. Il n’est pas difficile de deviner les instigateurs de ces fermentations incendiaires : il y en a dans le sein même de l’Assemblée Nationale : ils allument en Europe le feu qui doit embraser l’Amérique. Les Colons prétendent régner en despotes sur des hommes dont ils sont les pères et les frères ; et méconnaissant les droits de la nature, ils en poursuivent la source jusque dans la plus petite teinte de leur sang. Ces Colons inhumains disent : notre sang circule dans leurs veines, mais nous le répandrons tout, s’il le faut, pour assouvir notre cupidité, ou notre aveugle ambition. C’est dans ces lieux les plus près de la nature, que le père méconnaît le fils ; sourd aux cris du sang, il en étouffe tous les charmes ; que peut-on espérer de la résistance qu’on lui oppose ? la contraindre avec violence, c’est la rendre terrible, la laisser encore dans les fers, c’est acheminer toutes les calamités vers l’Amérique. Une main divine semble répandre partout l’apanage de l’homme, *la liberté ;* la loi seule a le droit de réprimer cette liberté, si elle dégénére en licence ; mais elle doit être égale pour tous, c’est elle surtout qui doit renfermer l’Assemblée Nationale dans son décret, dicté par la prudence et par la justice. Puisse-t-elle agir de même pour l’état de la France, et se rendre aussi attentive sur les nouveaux abus, comme elle l’a été sur les anciens qui deviennent chaque jour plus effroyables ! |

**Accroche** :

-définition de **l’intersectionnalité** ? Car il s’agit bien d’intersectionnalité dans cette brochure intitulée « Les Droits des Femmes », même si une fois de plus, le concept a été fondé après l’œuvre d’OG, a l’époque contemporaine.

-le thème de l’esclavage en **littérature d’idées** : déjà abordé par Montesquieu (« De l’esclavage des negres » dans votre corpus), Voltaire (dans Candide, chapitre « Le negre de Surinam ») ou Marivaux (piece de théâtre *L’Île des esclaves* dont l’action se situe dans une lointaine Grece antique)

**Situation auteur / oeuvre / texte :** L’engagement d’Olympe de Gouges, au XVIIIe siècle, correspond parfaitement à un **militantisme intersectionnel** :

> c’est à vous de développer :

. compose en 1784 Zamor et Mirza, pièce pour dénoncer l’esclavage, qu’elle réussit à faire jouer à la Comédie-Française après bien des difficultés en 1789 ;

**Situation oeuvre :** Dans les dernières pages de la brochure « Le Droit des Femmes », après s’être adonnée à réécrire la DDHC et a établir un contrat d’union civile entre H et F, l’auteure se saisit de l’occasion pour ajouter quelques considérations sur les droits des femmes, puis sur le statut des esclaves, quelques mois seulement après le vote du decret porté par l’Abbé Grégoire et les émeutes qui ont éclaté aux colonies.

**LECTURE**

**Problématique :**

Nous montrerons que cet extrait ***témoigne de la richesse de la réflexion d’Olympe de Gouges*** : témoin, actrice, et penseur de son temps, capable de lier la défense des femmes à celle des esclaves, une réflexion sur la liberté à une réflexion sur le rôle de la loi dans l’exercice de celle-ci.

**Mouvements du texte :**

**Mouvement I : Une chronique brûlante des troubles qui agitent les colonies d’Amérique.**

|  |
| --- |
| Il était bien nécessaire que je dise quelques mots sur les troubles que cause, dit-on, le décret en faveur des hommes de couleur, dans nos îles. C’est là où la nature frémit d’horreur ; c’est là où la raison et l’humanité, n’ont pas encore touché les âmes endurcies ; c’est là surtout où la division et la discorde agitent leurs habitants. Il n’est pas difficile de deviner les instigateurs de ces fermentations incendiaires : il y en a dans le sein même de l’Assemblée Nationale : ils allument en Europe le feu qui doit embraser l’Amérique. |

**Idée 1 : Le postambule s’ouvre à l’actualité la plus immédiate, OGG revendique son rôle de penseuse contemporaine…**

-la tournure impersonnelle “il était bien nécessaire” présente comme une **nécessité** (**modalité** déontique), et non comme une **digression**, la réflexion de l’auteure sur la situation des esclaves. OG déploie ainsi une vision intersectionnelle des combats pour l’égalité : après avoir défendu l’égalité des droits au sein du mariage, elle considère à la fin de ce postambule la même question, au sein des colonies.

**Idée 2 : c’est aussi un rôle de polémiste qu’elle assume : en deux phrases, OG dresse une chronique dramatique, brûlante de la situation :**

-elle emploie le **présent** : qui renvoie ici directement à la situation d’énonciation (=présent d'énonciation), à l’actualité immédiate du lecteur.

-en polémiste, elle dépeint un véritable combat **allégorique** entre le bien et le mal : la “nature”, la “raison”, “l’humanité” y sont en prise avec “l’horreur”, “la discorde”, “la division”.

-sa **chronique** se développe en deux phrases, construites sur un rythme **ternaire** (un rythme qui donne du relief, de l’éclat au propos) :

* dans la 1ère phrase, ce rythme est scandé par la **reprise anaphorique** de “c’est là où” **x 3 ;**
* dans la suivante, ce sont 3 propositions indépendantes (on parle alors de **parataxe**) bien délimitées par la ponctuation, qui commencent chacune par “il / “ils”.

- or, plutôt que de **nommer** les responsables, elle procède à des **allusions** : ce procédé est d’autant plus fort que l’auteure en souligne la transparence : “il n’est pas difficile de deviner” (**litote**), “il y en a dans le sein même de l’AN”

-pour dénoncer les méfaits des esclavagistes, elle file la **métaphore** d’un incendie mondial : ”fermentations incendiaires”, “allument en Europe le feu” / “embraser l’Amérique”

**Mouvement II : Un argumentaire éclairé contre l’esclavage**

|  |
| --- |
| Les Colons prétendent régner en despotes sur des hommes dont ils sont les pères et les frères ; et méconnaissant les droits de la nature, ils en poursuivent la source jusque dans la plus petite teinte de leur sang. Ces Colons inhumains disent : notre sang circule dans leurs veines, mais nous le répandrons tout, s’il le faut, pour assouvir notre cupidité, ou notre aveugle ambition. C’est dans ces lieux les plus près de la nature, que le père méconnaît le fils ; sourd aux cris du sang, il en étouffe tous les charmes ; que peut-on espérer de la résistance qu’on lui oppose ? la contraindre avec violence, c’est la rendre terrible, la laisser encore dans les fers, c’est acheminer toutes les calamités vers l’Amérique. |

**Idée 3 : Sitôt nommés par OG, les colons font l’objet d’une véritable charge :**

-d’abord, par un **vocabulaire** dépréciatif pour les caractériser : “despotes”, “inhumains”, “cupidité”, “ambition” ;

-ensuite, par des **verbes d’actions** qui dénoncent leurs exactions : “prétendent”, “méconnaissant”/”méconnaît”, “poursuivent”, “répandre (le sang)”, “assouvir”, “étouffe”.

-en bonne dramaturge, OG va jusqu’à leur **donner la parole (=sermocination)** pour les discréditer, en laissant entendre au lecteur leur cruauté et leur cupidité sans limite : “notre sang circule dans leur veines, mais nous le répandrons tout, s’il le faut” - la concession initiale, rapidement disqualifiée, laisse éclater l’indifférence, le mépris des colons pour leurs liens familiaux avec les esclaves.

**Idée 4 : Ainsi, OG leur oppose la suprématie de l’argument de la nature :**

-elle présente d’emblée au lecteur un **paradoxe** : la violence des colons se tourne contre leur propre famille : ils entendent “régner en despote sur des hommes dont ils sont les pères et les frères” ; et plus loin, “C’est dans ces lieux, les plus près de la nature, que le père méconnaît le fils”.

-la violence des colons est donc présentée comme sacrilège : OG, dans la lignée des Lumières (et notamment la philosophie de John Locke) revendique “les droits de la nature”, supérieurs au despotisme de quelques hommes.

-comme le mot nature, répété 2 fois, à 3 reprises, le mot “sang”, **métonymie** de la filiation et de la violence déversée, revient comme une image puissante sous la plume de l’auteure : “dans la plus petite teinte de leur sang”, “notre sang circule dans leur veine”, “sourd aux cris du sang”.

**Idée 5 : OG prend le parti des hommes de couleur contre les colons**

-elle alarme sur leur situation en utilisant des images relevant du registre **pathétique**, très concrètes, liées au corps : la mention des “cris du sang”, l’image de l’”étouff(ement)”.

-une **question** engage à réfléchir sur la répression des soulèvements dans les colonies : “que peut)on espérer de la résistance qu’on lui oppose ?” Comme souvent, OG donne ici à sa réflexion une forme **dialogique**, **didactique**, en l’exprimant sous la forme de questions / suivies de réponses.

**Idée 6 : elle dénonce ainsi l’impasse de la situation politique actuelle, en alarmant sur les conséquences néfastes de la répression, comme de l’esclavage :**

 “la contraindre avec violence, / c’est la rendre terrible”

“la laisser encore dans les fers, / c’est acheminer toutes les calamités vers l’Amérique.”

- le rythme **binaire**, dans ces deux propositions construites de façon //, et le choix du **présentatif “c’est**” (pour articuler la cause et la conséquence prédite) donnent un aspect d’évidence, de rationalité aux prophéties d’OG : elles donnent le sentiment que la répression des émeutes et le maintien de l’esclavage sont et demeurent inexorablement des impasses..

**Mouvement III. La consécration de la loi, dans l’exercice de la liberté.**

|  |
| --- |
| Une main divine semble répandre partout l’apanage de l’homme, *la liberté ;* la loi seule a le droit de réprimer cette liberté, si elle dégénére en licence ; mais elle doit être égale pour tous, c’est elle surtout qui doit renfermer l’Assemblée Nationale dans son décret, dicté par la prudence et par la justice. Puisse-t-elle agir de même pour l’état de la France, et se rendre aussi attentive sur les nouveaux abus, comme elle l’a été sur les anciens qui deviennent chaque jour plus effroyables ! |

**Idée 7. OG place la loi au dessus des libertés individuelles**

-Certes, l’oratrice commence par célébrer le principe de la “liberté” : elle est caractérisée comme un “apanage” de l’homme (quelle que soit sa couleur, donc !), elle est valorisée par son origine divine (**synecodque** : “une main divine). Cependant le **modalisateur** “semble” atténue l’affirmation, et témoigne de la prudence de l’auteure.

-De fait, la “loi” est aussitôt posée en principe supérieur, unique régulateur à cette liberté : “la loi seule a le droit de réprimer cette liberté”.

 L’oratrice, songeant sans doute aux colons dont elle vient de parler, se montre lucide sur les excès possible de l’exercice individuel de la liberté : la “licence”. Celle-ci témoignerait d’une dégénérescence, d’une dénaturation du bien naturel que constitue donc la liberté.

A l’inverse, elle associe la loi à deux anciennes vertus cardinales, “la prudence” et la “justice”, qui en garantissent l’origine.

**Idée 8. L’extrait se clôt par un souhait plein d’emphase.**

-le **subjonctif** a ici une valeur optative : il traduit un espoir, tourné vers l’avenir de la France.

-l’oratrice considère le pouvoir régulateur de la “loi” : qui saura contenir les “nouveaux abus”, comme “les anciens”, à l’Assemblée Nationale, comme dans “L’Etat de France”. Cette vision semble à la fois lucide (de nouveaux abus peuvent apparaître) et rassurante (la loi saura les sanctionner) : surtout, elle est de plus en plus large, la loi dépassant son berceau, l’AN, pour se diffuser sur tout le territoire de France.

-cette vision d’avenir permet ainsi à OG de revenir habilement à la dénonciation de l’esclavage, qu’elle relègue stratégiquement parmi les “anciens abus”, “qui deviennent chaque jour plus effroyables” : l’esclavage des hommes de couleur, comme l’oppression des femmes, serait donc un vestige désormais caduque, et donc intolérable, de l’ancien régime.

**Conclusion :**

OG n’est pas qu’une pionnière du féminisme, cet extrait de la DDFC l’atteste : passionnément investie dans l’actualité politique, elle ne peut s’empêcher de témoigner dans ces dernières lignes de la brochure un soutien éclairé aux hommes de couleur qui combattent dans les colonies pour l’affranchissement et le partage des droits. En cela, encore, elle se révèle héritière des valeurs des Lumières : son argumentaire s’appuie sur la reconnaissance des droits de la nature, l’humanité, la tolérance. Une telle prise de position ne constitue pas une digression dans la brochure des Droits de la Femme : dans une section consacrée à une proposition de contractualisation de l’union civile entre H et F, elle établit la convergence des luttes contre, d’une part, les inégalités de genre, et les inégalités liées à la couleur de peau.

**Ouverture** : sur la longue histoire de la lutte contre l’esclavage en France ? cf. Christiane Taubira, *L'esclavage raconté à ma fille* ?